



ATELIER PRATIQUE SUR L'AUDIT TARIFAIRE DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET SON IMPACT SUR LEUR COMMERCE ET SUR LA RÉGULATION DES MARCHÉS

FORMATION UTILISANT LE SIMULATEUR ICTNETSIM V3

Période : **28 septembre – 9 octobre 2015**

Frais de participation : **3000 €** par personne

Capacité de l'atelier en nombre de participants : **24**

Lieu : **Hôtel TIAMA, Abidjan, Côte d'Ivoire**

Le développement du marché des réseaux et services de télécommunication est en accélération depuis plusieurs années. Les petits opérateurs entrants du début des années 2000 sont devenus dominants dans un grand nombre de marchés et les règles circonstanciées aménagées à l'époque tombent progressivement en désuétude.

Les forces du marché poussent vers un équilibre qui fait le lit des nouvelles exigences en matière de régulation : la régulation symétrique.

Du régime d'obligation qui caractérisait la régulation asymétrique, le secteur a basculé vers un régime d'équité entre opérateurs. Comment le régulateur moderne assume-t-il ses responsabilités dans un tel contexte ? Quels sont ses instruments de travail ?

Du côté des opérateurs, l'équation est simple : puisqu'il n'y a plus de discrimination en faveur de l'un ou de l'autre et les initiatives commerciales des uns étant presque immédiatement copiées par les autres, la bonne maîtrise du ratio qualité/coût (offrir pour chacun des services une qualité acceptée par les clients et au moindre coût possible) reste la condition la plus objective d'une bonne gestion..

Que faire si un concurrent baisse le prix de son service « OnNet » de 20% ?

- Le suivre ?
- Ne pas le suivre ?
- Quelle est la conséquence de chaque décision ?
- Quelles mesures d'accompagnement ?

Que faire si un concurrent national demande une réévaluation en hausse de la taxe d'interconnexion en sa faveur ?

- Accepter ? A quelles conditions ?
- Refuser ? Quels arguments opposer ?

Comment réagiriez-vous en tant que régulateur ou en tant qu'opérateur si sollicité pour le partage des revenus du trafic international entrant ? Opposition de principe ? Comment être objectif ?

Au début des années 2000, les opérateurs de réseaux mobiles étaient les « nouveaux entrants », tous petits avec une très forte croissance. Sur le même marché ils pouvaient se livrer une concurrence rude mais jouable avec très peu d'intervention des autorités de régulation.



Aujourd'hui, les réseaux mobiles sont largement dominants sur tous les marchés africains. L'entrée d'un nouvel opérateur y est devenue très risquée et résulterait en un échec certain si l'autorité de Régulation ne mettait pas en place un cadre de compétition irréprochable dans lequel les conditions de l'interconnexion asymétrique, de l'itinérance nationale, de la surveillance des pratiques tarifaires anticoncurrentielles (prédation, cisaillement) et du partage d'infrastructure sont maîtrisées. Il en va de même de l'introduction d'opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO¹), pour la facilitation du développement des services à valeur ajoutée par des entités autres que les opérateurs traditionnels, etc.

Une maîtrise totale des coûts et de leur allocation à chacun des services offerts est et restera un préalable de gestion incontournable pour les fournisseurs de services.

Connaitre le coût de revient de chaque service offert par chaque opérateur reste tout aussi indispensable au régulateur pour accomplir ses missions.

L'affectation des coûts aux services, pris individuellement, devient cependant de plus en plus complexe avec la convergence des réseaux et la confluence des services. Certains se satisferont sans doute de tarifs forfaitaires, mais les utilisateurs en général ne voudront payer que pour ce qu'ils consomment.

D'un autre côté, rares sont encore les opérateurs de réseaux de télécommunication en Afrique qui disposent d'une comptabilité analytique opérationnelle. Ceux de ces opérateurs qui disposent d'une telle comptabilité sont à peine plus avancés car ne disposant pas des outils nécessaires pour allouer correctement les coûts en tous genres aux services offerts à leurs clients ou à d'autres opérateurs.

Face à la complexité des équipements et des services, force est de constater que la comptabilité analytique traditionnelle n'est plus à même de répondre, sans l'aide d'outils logiciels conçus spécifiquement pour les télécommunications, aux besoins de calculs de coûts de services.

Le recours massif aux applications OTT² (Skype, Viber, WhatsApp,...) en est l'illustration la plus douloureuse pour le marché, car des opérateurs bien installés et commercialement irréprochables constatent, impuissants, l'effondrement de leur trafic tant à l'intérieur de leurs réseaux que vers l'extérieur. Certains d'entre eux tentent d'y faire face et « interdisant » ces applications à travers leurs réseaux mais font immédiatement face à la vive réaction des régulateurs, voire des États comme l'illustre le discours du Président Obama le 10 novembre 2014 sur la neutralité de l'Internet.

Comment le Régulateur et ses Opérateurs se sortiront-ils de cette situation ?

Le simulateur **ictNetSiM** a été développé pour apporter une solution à ces problèmes communs aux opérateurs et aux régulateurs. La **version 3.0** est allée encore plus loin dans l'automatisation des fonctions propres à l'ingénierie des réseaux, allégeant ainsi, de façon déterminante, l'insuffisance, en nombre, des ressources humaines ayant cette qualification si particulière.

¹ MVNO : Mobile Virtual Network Operator

² OTT : Over The Top . Applications de communication électronique utilisant l'Internet comme support pour offrir de services gratuits non régulés qui concurrencent très sensiblement ceux du secteur marchand qui eux sont régulés.



La formation que Tactikom délivre n'est pas un séminaire théorique, mais un atelier pratique à l'occasion duquel les participants partageront avec ses experts de terrain les problèmes pratiques auxquels ils ont été eux-mêmes confrontés et verront avec eux, étape après étape, les moyens mis en œuvre pour, en alimentant **ictNetSim** avec des données normalement disponibles chez tout opérateur, résoudre définitivement l'équation de l'audit tarifaire dans les réseaux de télécommunication.

Le programme de la formation a été renforcé en tenant compte des solutions pratiques apportées aux situations particulières rencontrées sur le terrain. La durée est passée à 10 jours ouvrables pour que le temps consacré aux calculs pratiques soit prépondérant.

Pour ce faire, le nouveau CAS TIKOM sera traité intégralement. L'opérateur y exploitera d'abord un réseau mobile en commutation de circuits; ensuite il lui sera ajoutée une application SMS en commutation de paquets, avant que tout cela ne soit fusionné dans un réseau unique fondé sur l'utilisation de la commutation de paquets (3G Release 5) accueillant quatre applications : téléphone, Visio, SMS, Web browsing et, enfin, ce réseau et ces applications seront exploités en mode NGN intégral. Tout opérateur ou tout régulateur est ou sera un jour confronté à ces situations. Participer à cet atelier, c'est se donner, à soi-même, ainsi qu'à l'entité à laquelle on appartient, des compétences nouvelles, répondant à des besoins réels, dans un marché de plus en plus ouvert où la compétence et la réactivité seuls permettront de garder sa place.

L'opérateur TIKOM sera représenté dans la salle avec pour mission de mettre les données nécessaires à la disposition de chacun des quatre groupes de travail, mais souvent ne donnera que ce qu'il a, à charge pour les participants de reconstituer, guidés par le simulateur ictNetSim, les données manquantes.

Pape Gorgui TOURE
Tactikom, Suisse
www.tactikom.ch